

DÉLIBÉRATION

du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

Délibération n°2022-048 : Budget rectificatif n°1/2022

Le conseil d'administration,

La moitié des membres en exercice du conseil d'administration étant présente,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP) ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu le recueil des règles budgétaires des organismes (Partie 2 « cadre budgétaire » 3.3.1) ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Les autorisations budgétaires suivantes :

- 825.5 ETPT sous plafond Etat et 204.5 ETPT hors plafond
- 100 576 750 € d'autorisations d'engagement dont
 - 76 306 453 € Personnel
 - 15 515 090 € Fonctionnement
 - 8 755 206 € Investissement
- 100 625 855 € de crédits de paiement dont
 - 76 305 346 € Personnel
 - 15 555 728 € Fonctionnement
 - 8 764 781 € Investissement
- 97 824 021 € de prévisions de recettes
- - 2 801 834 € de solde budgétaire

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff –CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.



Les prévisions comptables suivantes :

- - 2 393 628 € de variation de trésorerie
- 283 524 excédent sur le résultat patrimonial
- 2 870 067 € de capacité d'autofinancement
- - 2 576 028 € de variation de fonds de roulement

Membres en exercice : 29
Membres présents : 16
Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23
- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : Budget rectificatif n°1/2022
Note de présentation du budget rectificatif
Décision de la présidente du 13 mai 2022 relative à la création d'une recette
fléchée liée à l'opération CYBERUS

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

